

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 mai 2021

MESURES D'URGENCE POUR ASSURER LA RÉGULATION DE L'ACCÈS AU FONCIER
AGRICOLE - (N° 4151)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 31

présenté par
M. Sempastous

ARTICLE PREMIER

À la seconde phrase de l'alinéa 31, après le mot :

« bail »,

insérer les mots :

« à long terme ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.